empruntis
Expert crédits et assurances

LA LETTRE NATIONALE
7 novembre 2022

Sans répit, les taux augmentent !

La tendance des taux

2,30% sur 20 ans

Baromètre immo empruntis

Durée (ans)		Taux max	Taux du marché	Taux min
7	↗	2.64%	1.95%	1.35%
10	↗	2.75%	2.00%	1.32%
15	↗	2.90%	2.10%	1.60%
20	↗	3.03%	2.30%	1.75%
25	↗	3.12%	2.40%	1.90%

Mis à jour le 07-11-2022, taux comparés par rapport au 03-10-2022

Les taux du mois de novembre

Sans surprise, la tendance des taux immobiliers est à la hausse. Des majorations de 15, 20, et jusqu'à 55 centimes sont signalées par nos partenaires bancaires. Même si cela reste marginal, sur 25 ans certaines banques affichent des taux à 3% soit quasiment au niveau du taux d'usure fixé à 3,05% pour les financements de 20 ans et plus. Ce seuil maximum au-delà duquel les banques ne peuvent accorder de prêt sera révisé tout début janvier 2023 et devrait, comme début octobre, détendre un peu le marché.

Pour l'heure **sur 20 ans, la durée d'emprunt la plus souvent souscrite, le taux moyen est à 2,30%. Et les meilleurs dossiers peuvent encore obtenir 1,75%.** Cela représente une hausse de 40 centimes en un mois sur le taux moyen et de 27 centimes sur le taux mini, destiné aux très bons profils.

Analyse de Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis

Sans répit, la hausse des taux de crédit immobilier continue. Celle des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) également. Face à la hausse du coût de l'argent pour eux-mêmes, les organismes bancaires s'interrogent lors de leurs comités de taux plus réguliers. « Car aujourd'hui de nombreux établissements accordent des crédits immobiliers pas toujours rentables. » indique Cécile Roquelaure, directrice des études d'Empruntis. Pour celles qui acceptent encore de vendre à perte, elles ne souhaitent pas le faire pour tous et sont plus sélectives sur les dossiers qu'elles acceptent de financer. « Le projet et le profil de l'emprunteur sont regardés avec attention : le niveau de revenus, l'apport, l'épargne résiduelle, tous les critères comptent et les contreparties comme la domiciliation des revenus sont nécessaires. » conclut notre experte.

Taux de crédit immobilier sur 20 ans

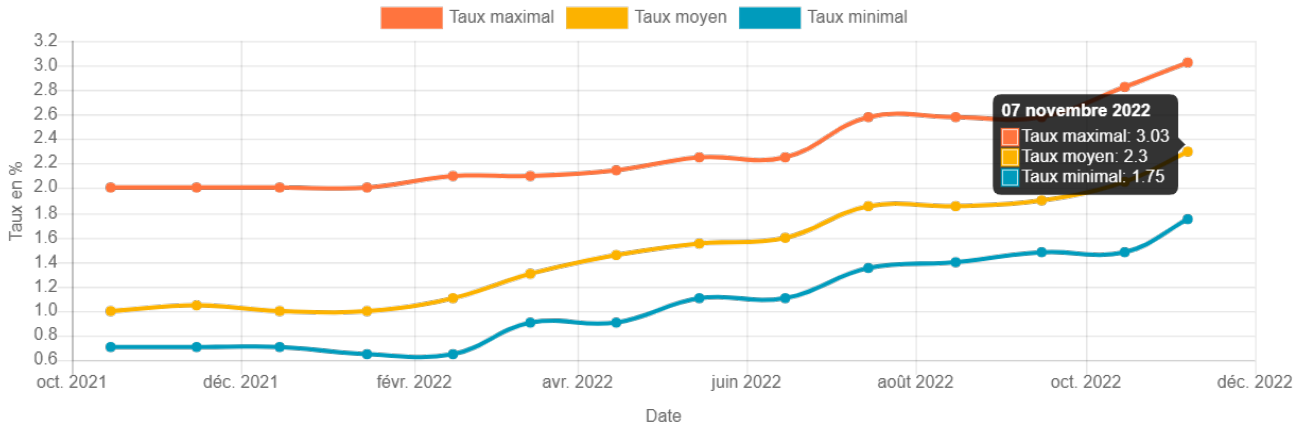

Contact presse : relations-media@empruntis.com / Christelle Dogo +33(0)6 32 17 20 57 – Cécile Roquelaure +33 (0)6 31 56 30 68

Taux relevés le 07/11/2022. Évolution par rapport au 03/10/2022. Les taux indiqués s'entendent hors assurances, selon le profil et le besoin.

Photo : IBO/SIPAPRESSE